

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtrise les techniques de productions végétales ;		X	
	- Maîtrise la lecture des protocoles ;			X
	- Savoir appliquer les consignes ;			X
	- Savoir gérer du personnel ;		X	
	- Etre capable de rédiger les rapports d'analyses et les comptes rendus ;		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail ;		X	
	- Faire preuve de polyvalence, d'organisation, de rigueur, de confidentialité.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience d'une année minimum en technicien agricole
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 3 ans
----	---

Le directeur

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :